



Facture d'électricité n° 610100639492

du 17 Janvier 2025 (document à conserver au minimum 5 ans)

Votre Service Client

Pour tous conseils, informations, réclamations :

Par téléphone : du lundi au vendredi de 9h à 18h

0 970 818 811

Appel non surtaxé

Par internet : espace-client-pro.fr.eni.com

Par courrier :

ENI SERVICE CLIENTS PROFESSIONNELS
TSA 50210
35507 VITRE CEDEX

Votre N° de dépannage 24H/24, 7J/7

0 972 675 026

Appel non surtaxé

Vos informations commerciales

Numéro de client : 245G23020953

SIRET : 40019064100029

Code NAF : 4711B

Offre spécifique contrat à prix de marché

Puissance souscrite : cf. bloc puissance au verso

Option tarifaire : Heures Creuses 22H26-6H26

Référence Unique de Mandat :

RPRO002302095301

Echéance de votre contrat : 31.12.2025

Préavis de résiliation : 60 jours

Votre adresse du site de consommation

LE VILLAGE
LOCAL COMMERCIAL
26730 EYMEUX

N° de Point de Relève et de Mesure :

19723010029634

Profil : PRO2

Consommation annuelle estimée : 27765 kWh

Vos identifiants :

MONSIEUR ALEXANDRE ROCHELLE (EPICERIE
331 ROUTE DES ANTONINS
26750 PARNANS)

Période du 13/12/2024 au 12/01/2025

Consommation globale	2 043 kWh
Energie	229,33 €
Abonnement	0,00 €
Acheminement	155,51 €
Taxes et Contribution (hors TVA)	50,84 €
Montant total HT	435,68 €
TVA 5,5%	24,3 €
TVA 20,0%	78,31 €
Montant TTC	516,42 €

Le montant de la facture sera prélevé le 01 Février 2025

Eni vous informe

À partir du 1^{er} août 2024, le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité évolue conformément aux directives réglementaires de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). Les compteurs Linky en option tarifaire CU et MU devront avoir basculé en 4 plages temporelles d'ici là. Si vous êtes concerné, vous recevez exceptionnellement une facture intermédiaire de vos consommations d'électricité. Seuls les coûts d'acheminement évoluent, toutes les autres conditions de votre contrat restent valables notamment le prix de la fourniture.

« En savoir plus » aller sur la FAQ de l'espace client

Vous avez choisi le paiement par prélèvement

610100639492

Nous vous remercions de votre confiance.

En cas de rejet de prélèvement, merci de joindre ce talon à votre règlement à :

ENI SERVICE ENCAISSEMENT
TSA 71328
13205 MARSEILLE CEDEX 01

Contact Service Encaissement : 0 977 402 575

(Uniquement pour le paiement de votre facture - Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Le prélèvement sera effectué à la date du 01 Février 2025 sur le compte suivant : AGRIFRPP839 / FR761390600169850332999XXXX

MONSIEUR ALEXANDRE ROCHELLE (EPICERIE

245G23020953

01 Février 2025

516,42 €

Le détail de votre facture électricité eni

À ce jour, toutes vos consommations ont été facturées (réelles ou estimées).

Fourniture d'électricité du 13/12/2024 au 12/01/2025

Consommation du 13/12/2024 au 12/01/2025

Compteur n° 02197680060507	Index de départ	Index de fin	Défaut	Consommation en kWh	Prix unitaire €/MWh	Montant Hors Taxes	Taux de TVA
Heures Creuses							
Réelle du 13/12/2024 au 31/12/2024	50006	50353	347	347	83,44	28,95 €	20%
Réelle du 01/01/2025 au 12/01/2025	50353	50580	227	227	76,31	17,32 €	20%
Mécanisme de Capacité	50006	50353	347	347	0,35	0,12 €	20%
Heures Pleines							
Réelle du 13/12/2024 au 31/12/2024	128891	129792	901	901	111,58	100,53 €	20%
Réelle du 01/01/2025 au 12/01/2025	129792	130360	568	568	104,45	59,33 €	20%
Mécanisme de Capacité	128891	129792	901	901	2,09	1,88 €	20%
Certificat d'Economie d'Energie							
Certificat d'Economie d'Energie				795	3,78	3,00 €	20%
Certificat d'Economie d'Energie précaire				1 248	3,78	4,71 €	20%
Certificat d'Economie d'Energie précaire				795	2,34	1,86 €	20%
Garantie d'Energie Verte (100,00 %)				1 248	2,34	2,92 €	20%
Garantie d'Energie Verte (100,00 %)				795	4,26	3,39 €	20%
				1 248	4,26	5,32 €	20%
Puissances							
Heures Creuses		Valeur souscrite (kW ou kVA)		Valeur maximale atteinte (kW ou kVA)			
		36,00		Non transmise			
Heures Pleines		36,00		Non transmise			
Énergie							
				2 043		229,33 €	
Abonnement							
Contribution au Tarif Acheminement (CTA) du 13/12/2024 au 12/01/2025					7,94 €	5,5%	
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) du 13/12/2024 au 12/01/2025	2043			21,0000	42,90 €	20%	
Taxes et Contributions							
						50,84 €	
Total utilisation du réseau de distribution électricité et prestations techniques							
Part variable							
Composante de soutirage - part variable						119,30 €	20%
Part fixe (assiette CTA)							
Composante de soutirage - part fixe						33,12 €	5,5%
Composante de comptage						1,74 €	5,5%
Composante de gestion						1,35 €	5,5%
Acheminement							
						155,51 €	
Montant HT							
						435,68 €	
Assiette TVA 5,5% (appliquée à l'abonnement et à la CTA)*						44,15 €	
Montant TVA 5,5%						2,43 €	
Assiette TVA 20,0% (appliquée aux consommations, aux prestations et services)*						391,53 €	
Montant TVA 20,0%						78,31 €	
Montant TTC							
						516,42 €	

* TVA payée sur les débits

Le montant de la facture sera prélevé le 01 Février 2025

Date de règlement : 01 Février 2025
 En cas d'absence de paiement au 01 Février 2025, pénalités de retard exigibles à compter de cette date.
 Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €
 Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.

Votre historique de consommation

Périodes	Energie consommée en kWh
du 13/12/2024 au 12/01/2025 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	574
Heures Pleines	1469
du 13/11/2024 au 12/12/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	609
Heures Pleines	1540
du 13/10/2024 au 12/11/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	755
Heures Pleines	1752
du 13/09/2024 au 12/10/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	753
Heures Pleines	1790
du 13/08/2024 au 12/09/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	845
Heures Pleines	2094
du 15/07/2024 au 12/08/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	689
Heures Pleines	1886
du 13/07/2024 au 14/07/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	55
Heures Pleines	159
du 13/06/2024 au 12/07/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	536
Heures Pleines	1437
du 13/05/2024 au 12/06/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	659
Heures Pleines	1681
du 13/04/2024 au 12/05/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	613
Heures Pleines	1587
du 13/03/2024 au 12/04/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	605
Heures Pleines	1593
du 13/02/2024 au 12/03/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	541
Heures Pleines	1427
du 13/01/2024 au 12/02/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	575
Heures Pleines	1541
du 13/12/2023 au 12/01/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	612
Heures Pleines	1561

Provenance des garanties d'origine utilisées

France 21,69 % (Vent 13,48 %, Thermique 4,04 %, Solaire 2,13 %, Installation hydroélectrique 2,04 %) ; Norvège 17,04 % (Installation hydroélectrique 14,91 %, Vent 2,13 %) ; Suède 16,88 % (Installation hydroélectrique 11,24 %, Vent 4,11 %, Thermique 1,53 %) ; Espagne 11,65 % (Vent 5,65 %, Solaire 5,18 %, Installation hydroélectrique 0,46 %, Thermique 0,36 %) ; Italie 9,41 % (Solaire 3,84 %, Vent 3,37 %, Thermique 1,13 %, Installation hydroélectrique 1,07 %) ; Finlande 5,52 % (Installation hydroélectrique 2,47 %, Thermique 2,11 %, Vent 0,94 %) ; Portugal 4,01 % (Installation hydroélectrique 2,91 %, Thermique 0,59 %, Solaire 0,50 %, Vent 0,01 %) ; République tchèque 2,55 % (Solaire 1,02 %, Thermique 0,97 %, Vent 0,56 %) ; Allemagne 2,10 % (Solaire 1,27 %, Vent 0,60 %, Thermique 0,23 %) ; Lettonie 2,07 % (Installation hydroélectrique 1,19 %, Thermique 0,74 %, Vent 0,14 %) ; Danemark 1,82 % (Thermique 1,77 %, Vent 0,04 %, Solaire 0,01 %) ; Pays-bas 1,77 % (Thermique 1,77 %) ; Hongrie 1,38 % (Solaire 1,38 %) ; Autriche 0,87 % (Vent 0,87 %) ; Estonie 0,84 % (Thermique 0,60 %, Vent 0,17 %, Solaire 0,07 %) ; Slovénie 0,25 % (Installation hydroélectrique 0,25 %) ; Lituanie 0,09 % (Vent 0,09 %) ; Belgique 0,05 % (Solaire 0,03 %, Vent 0,02 %) ; Luxembourg 0,01 % (Vent 0,01 %).

L'origine de l'ensemble de l'électricité vendue l'année précédente par Eni Gas & Power France à ses clients et les indicateurs d'impact environnemental sont disponibles sur <https://fr.eni.com>.

